

Rémy, vous êtes technicien supérieur au service d'économie agricole (SEA) de la direction départementale des territoires de la Haute Vienne (DDT), pouvez vous nous présenter votre parcours ?

J'ai passé mon enfance et ma jeunesse dans une petite commune rurale où mes parents étaient employés municipaux. Après mes études (DUST scientifique) j'ai enchaîné des missions en interim et des « petits boulots ».

Je suis rentré dans la fonction publique en 2002 après avoir réussi le concours d'adjoint administratif. Ma première affectation a été le SEA de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) de la Creuse où je participais à l'instruction de différents dossiers d'aide agricoles. N'ayant pas de formation scolaire agricole j'ai petit à petit découvert les aspects techniques et concrets du monde agricole.

L'envie d'approfondir mes connaissances techniques et de découvrir d'autres filières de production m'a incité à passer le concours interne de technicien supérieur et à suivre la formation de l'INFOMA. Ce concours s'inscrivait également dans une logique d'évolution de carrière au sein de la fonction publique (passage de la catégorie C à la catégorie B)

Je me suis orienté vers la spécialité techniques et économie agricoles qui correspondait aux missions que j'exerçais.

Quels souvenirs gardez vous de la formation à l'INFOMA ?

Cette formation aborde de nombreux thèmes et comprend des aspects théoriques (cours en amphithéâtre, travaux dirigés) et pratiques (stages en exploitation, en situation professionnelle, visites d'établissements).

En parallèle j'ai découvert la ville de Lyon et la région Rhône-Alpes.

Cela m'a permis de faire une sorte de parenthèse au plan professionnel et de repartir avec d'autres vues sur la façon d'exercer mon métier et sur les missions qui pouvaient m'être proposées. Cela m'a également permis d'augmenter mon réseau de contact professionnels, ce qui permet des échanges de pratiques intéressants

In fine je ne regrette pas l'investissement personnel consenti pour « retourner à l'école ».



Quelles sont vos activités actuelles ?

En 2012, à ma sortie de l'INFOMA, j'ai profité de l'option offerte aux agents issus du concours interne pour revenir sur ma résidence administrative. Je travaille au sein de la DDT Haute Vienne. Cette structure a été formée par la fusion de la DDAF et de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) regroupe 160 personnes dont 25 pour le SEA où je travaille.

J'ai deux missions principales, d'une part, la gestion des mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET), d'autre part, l'animation de la commission départementale de la consommation des espaces agricoles (CDCEA).

Les MAET visent à mettre en œuvre des pratiques agricoles favorables à l'environnement. L'exploitant volontaire s'engage par contrat sur la mise en œuvre d'une ou plusieurs mesures sur une période déterminée. En contrepartie il reçoit une aide annuelle correspondant au manque à gagner et aux coûts supplémentaires ou induits par la mise en œuvre de ces mesures.

Je suis chargé de la gestion administrative et technique des dossiers depuis l'examen et leur recevabilité jusqu'à la mise au paiement des contreparties financières.

L'animation de la CDCEA se situe à l'interface des deux « métiers » existants dans une DDT. Elle est chargée d'évaluer l'impact des procédures d'urbanisme sur le territoire agricole et d'émettre un avis à l'attention du Préfet de département.

Dans ce contexte je travaille à la préparation des dossiers étudiés en commission en relation avec les collègues du service urbanisme auxquels j'apporte les informations sur les enjeux agricoles des projets.

Cette mission nécessite une connaissance transversale des structures agricoles et de bonnes notions en urbanisme.

Elle exige également une certaine diplomatie, le SEA et le service urbanisme ont, quelquefois, une analyse divergente sur les documents ou autorisations d'urbanisme.

Comment envisagez vous l'évolution de votre métier ?

Les missions en SEA et en DDT sont en constante évolution. Je ne suis pas attaché à une mission ou un domaine particulier et je me sens capable de m'adapter au changement de métier ou à la réorganisation des services.

La variété des missions et le contexte de réduction des effectifs demande de plus en plus de polyvalence. C'est un facteur de motivation mais cela peut être également déstabilisant. Est on capable de faire bien dans tous les domaines ?

Comment voyez vous votre avenir professionnel ?

Pour l'instant je n'ai pas d'objectif particulier. Ma motivation pour rentrer dans l'administration a été de rendre un service aux usagers et au public.

Le déroulement de carrière dans la fonction publique est assez sécurisé et prévisible. C'est appréciable pour quelqu'un ayant eu des difficultés à trouver un emploi stable à ses débuts.

Les possibilités de formation continue, permettent de répondre à la polyvalence attendue dans les services et peuvent offrir des opportunités en terme de variété d'activités.

Les possibilités de promotion interne par concours ou examen professionnel sont également des opportunités pour faire évoluer ma carrière.

La Haute Vienne en quelques mots

Le poids de l'activité agricole dans le département n'est pas négligeable (4,4 % de la valeur ajoutée brute contre 2,6 % recensé sur l'ensemble du territoire national).

L'élevage a une place importante : une exploitation haut-viennoise sur deux est spécialisée dans la production bovin viande et le département est le premier département français en ovins viande (cheptel déclaré à la PAC).

Le secteur de l'agriculture souffre du contexte économique général et les exploitations limousines ont les revenus les plus bas de France.

Concernant le foncier, on pourrait croire que la Haute-Vienne, territoire rural (densité de 65habitants/km² contre une moyenne nationale de 111hab/km²), n'a pas de contrainte particulière.

Or, la surface urbanisée rapportée à la population ou aux emplois est deux fois plus importante dans le département que pour l'ensemble de la France. Chaque année, 1 400ha perdent leur usage agricole et les conflits d'usage avec les autres fonctions du territoire deviennent réguliers dans des espaces périurbains de plus en plus étendus.

LE PARADOXE LIMOUSIN

